

Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement : Meaux

Type de réunion

Réunion d'école publique

Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation

03 Vers quel type d'égalité l'école doit-elle tendre ?

Etat des lieux :

1) Au collège, on constate que de nombreux élèves sont en difficultés et ne trouvent pas leur place. La formation proposée, une formation intellectuelle abstraite, est la même pour tous. Or les élèves ont des appétences diverses et un goût variable pour l'abstraction. Par ailleurs, cette unicité de formation ne répond ni aux besoins de la société en termes de compétences professionnelles ni en terme de richesse sociale alors que c'est la somme des personnalités et compétences qui donne sa valeur à une société.

Un chef d'entreprise témoigne du manque de professionnels formés aux métiers manuels. Pourtant, ces professions qualifiées peuvent permettre une très bonne réussite sociale.

Donc, ce ne sont pas seuls les savoirs intellectuels qui permettent de trouver sa place dans la société. L'école doit tenir compte, dans les formations qu'elle propose, des différentes formes d'intelligence manuelle, technique, artistique qui ne sont pas suffisamment présentes dans le collège unique et ne pas sur-valoriser une seule forme d'intelligence abstraite.

2) On constate la fermeture de classes spécialisées et le raccourcissement des formations d'enseignants spécialisés alors que l'école doit accueillir tous les élèves dont ceux qui ont un handicap avéré comme ceux présentant de grandes difficultés d'ordre scolaire ou comportemental. Est-ce que l'égalité pour ces élèves, c'est de les placer dans la même structure que tous, sans rien de plus? Si l'on souhaite maintenir ensemble tous les élèves dans des classes hétérogènes à l'école primaire, ce qui crée un milieu enrichissant pour, il faut que les moyens nécessaires soient mis en place pour un accueil convenable de tous.

Donner l'égalité des chances, c'est s'adapter aux possibilités et caractéristiques des élèves et leur apporter selon leurs besoins et leurs appétences. Est-ce que l'école n'a pas plutôt compris le terme d'égalité comme un synonyme d'uniformité?

L'égalité démocratique actuelle délaisse en fait les élèves en difficultés en se basant sur une norme « idéale » et en ne considérant pas les différences qui sont pourtant utiles et riches pour l'équilibre social.

A l'école, l'enseignant doit donner non pas de manière égale mais équitable, juste, en fonction des besoins des élèves.

3) La sectorisation ne constitue pas le problème de l'égalité à l'école.

Propositions :

- Ouvrir au collège des modules de remédiation aux difficultés scolaires, c'est à dire accepter de séparer momentanément les élèves pour répondre à leur besoin, tout en gardant une structure globale

de classe hétérogène (comme à l'exemple des modules proposés par le CASNAV pour les primo-arrivants devant apprendre la langue française) .

- Ouvrir dans le collège des formations à dominantes techniques, manuelles, artistiques et des filières pré-professionnelles; faire appel aux diverses formes d'intelligence dans la formation collège.

- Dépenser juste c'est à dire en fonction d' objectifs tenables que l'école se donne, non pas selon une logique d'économiste ni d'un idéal inatteignable et pas forcément fructueux (80% d'élèves bacheliers) .

- Réduire le nombre d'élèves par classe si l'on veut faire une pédagogie différenciée adaptée aux besoins des élèves pour les faire progresser et s'épanouir.

- Le plus grand nombre d'écoles doit disposer de classes spécialisées pour laisser les élèves proches de leur milieu de vie et ne pas créer une ségrégation.

16 Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative- en particulier- entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves?

(Seule, la première partie de la question a été discutée.)

Etat des lieux :

1) Plusieurs participants constatent une baisse de l'implication et de la participation des familles aux différentes propositions de l'école: fêtes, réunions d'information...

En particulier, les enseignants notent l'absence fréquente des familles d'enfants en difficultés.

2) Il faut admettre que le mode traditionnel de communication écrite que propose l'école ne passe pas avec toutes les familles comme par exemple les familles d'origine non francophone.

3) Les enseignants ressentent un manque de confiance et de soutien des parents à leur égard: souvent le parent prend uniquement appui sur les dires de l'enfant pour se plaindre de l'enseignant ; il n'y a plus alors de relation directe d'adulte à adulte hors l'enfant. L'enfant est alors à une place équivalente à celle d'un adulte.

Il semble nécessaire d'accepter et considérer que parent et enseignant ont une autorité de valeur égale, chacune dans leur domaine de compétence ce qui permettrait de reconstruire une relation d'adulte à adulte, entre école et familles.

Propositions:

- Institutionnaliser des temps de rencontre, réunions diverses à l'école en mettant la priorité sur les moments forts de la scolarité des élèves (exemple du rendez-vous sur les résultats d'évaluation CE2-6E) ce qui permettrait:

- d'utiliser des modes de communication variés

- d'offrir des temps de rencontre individuelle entre famille et enseignant.

- Formaliser les modes de fonctionnement à l'école de manière claire et précise pour les familles (parents et enfants): un fascicule national qui serait un guide donné mais aussi expliqué aux familles.

Trois priorités pour l'École

1 L'école doit cesser de confondre égalité et uniformité mais offrir un réel choix d'études couvrant les divers champs de l'intelligence, manuelle, technique, artistique ou abstraite, pour permettre aux élèves, dès le collège, de développer leurs appétences propres.

2 L'école doit pouvoir mieux s'adapter à la diversité des élèves, en mettant en place au plus près de chez eux, les aides spécialisées nécessaires et en évitant d'avoir des classes aux effectifs chargés.

3 L'école doit mettre en place des systèmes institutionnels, permettant d'instaurer ou de restaurer la communication entre adultes, enseignants et parents.